

Centre Aquatique - Cœur d'O

📍 Boulevard de la République à BRESSUIRE

✉ 27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex

☎ 05 49 74 49 06

💻 centresaquatiques@agglo2b.fr



Plan d'Organisation de la Surveillance des Secours POSS

Mai 2020



En référence à l'arrêté du 16 juin 1998
relatif au plan d'organisation de la surveillance et des secours
dans les établissements de natation et d'activité aquatiques d'accès payant.
J.O. du 1er août 1998
Code du sport : Article A.322-12 à A.322-17, Article D.322-16 Annexe III-10

PROPRIETAIRE et EXPLOITANT :

Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

27 Boulevard du Colonel Aubry, 79300 BRESSUIRE

Directeur :

Maxence LEFEBVRE

maxence.lefevre@agгло2b.fr

Fréquentation Maximale Instantanée :

697 usagers aux bassins

Table des matières

1/ Installation-Equipement-Matériel.....	4
Description des Installations.....	4
Identification du matériel de secours.....	6
Identification des moyens d’alerte.....	7
2/ Fonctionnement général de l’établissement.....	8
Périodes et horaires d’ouverture.....	8
Fréquentation.....	8
3/ Organisation de la surveillance partie bassins (annexe 2).....	10
Personnels de surveillance.....	10
Autres personnels.....	10
Zones et postes de surveillance aquatique.....	10
Dispositifs de surveillance aquatique.....	11
Mesures de prévention primaire.....	12
5/ Organisation interne des secours.....	15
Démarche de base.....	15
Processus d’intervention (annexe 7) / cas particulier (annexe 7 bis).....	15
Accident à caractère spécifique.....	16
6/ Diffusion et évolution du document.....	17
Diffusion.....	17
Evolution.....	17
7/ Annexes.....	18

1/ Installation-Equipement-Matériel

Description des Installations

Rez-de-jardin :

Partie intérieure

Espace Aquatique.

BASSINS INTERIEURS	Larg. & Long	Surface (m2)	Prof. Mini	Prof. Maxi	Volume (m3)
SPORTIF	12,5m x 25m	312.5	1,80m	2,20m	650
APPRENTISSAGE	10m x 8m	80	0,50m	0,90m	70
TOBOGGAN hydrofrein	55m				1.5
BALNEO	Forme libre 20m x 14m	280	1,10m	1,25m	280
PATAUGEOIRE	Forme libre 9m x 11,5m	103	0,10m	0,30m	20

Particularité, la toiture du bâtiment comprenant les bassins intérieurs « sportif et apprentissage » est recouverte de panneaux photovoltaïques.

Zone Bien être(ouverte en même temps que le bassin balnéo) :

Elle est composée :

- ❖ D'un Sauna
- ❖ D'un Hammam
- ❖ De deux douches

Zone Hall d'entrée :

Elle est composée :

- ❖ Du sas d'entrée
- ❖ De l'accueil
- ❖ De sanitaires
- ❖ Des vestiaires personnels
- ❖ De bureau et salle de réunion

Zone « vestiaires » :

Elle est composée :

- ❖ De cabines individuelles et collectives
- ❖ De douches individuelles et collectives
- ❖ De sanitaires
- ❖ D'une nurserie
- ❖ De vestiaires collectifs

Partie extérieure

Espace Aquatique.

BASSINS EXTERIEURS	Larg. & Long	Surface (m2)	Prof. Mini	Prof. Maxi	Capacité (m3)
SPORTIF	12,5m x 25m	312.5	1,60m	3,80m	842
APPRENTISSAGE	12,5m x 8m	80	0,50m	1,40m	70

Equipements particuliers :

- ❖ Un solarium accessible depuis l'espace bien être
- ❖ Un solarium à côté des bassins extérieurs donnant accès à un coin pelouse
- ❖ Deux plongeoirs (1m et 3m) sur le bassin sportif extérieur

L'utilisation des plongeoirs est possible à l'appréciation des MNS/SA uniquement pendant l'ouverture des bassins extérieurs et seulement si la zone de plongeon est délimitée grâce aux lignes d'eau.

Rez-de-chaussée :

Zone cours association :

Elle est composée :

- ❖ D'une salle de cours collectifs « salle Aqua Sport »
- ❖ De vestiaires hommes et femmes
- ❖ De sanitaires
- ❖ D'une buvette

L'utilisation de cette salle est réservée aux associations.

Zone technique :

Elle est composée :

- ❖ De la machinerie
- ❖ De locaux de stockage
- ❖ De la chaufferie
- ❖ D'un local de compression pour charger les bouteilles de plongée

Plan d'ensemble des installations (annexe 1) comprenant :

- ❖ La situation des bassins et des équipements
- ❖ La situation des accès de secours et leur cheminement
- ❖ La situation des issues de secours
- ❖ L'emplacement du matériel de sauvetage (perches)
- ❖ L'emplacement du matériel de secours
- ❖ L'emplacement de l'infirmierie
- ❖ L'emplacement des moyens d'alerte des secours extérieurs
- ❖ L'emplacement des commandes d'arrêt des pompes de recyclage, des pompes d'animation, du recyclage de l'air et des panneaux photovoltaïque.
- ❖ L'emplacement du stockage des produits chimiques
- ❖ Les postes et les zones de surveillance aquatique

Identification du matériel de secours

Récapitulatif du matériel de secours (annexe 3).

Fiche contrôle stock du matériel de secours (annexe 4).

Identification des moyens d'alerte

- ❖ 9 téléphones à liaison extérieure et intérieure :



Penser à faire le zéro avant de numéroter pour appeler vers l'extérieur.

Postes intérieurs à contacter	Numéro à composer en interne	Type de poste
Accueil/Caisse	1660	Fixe
Salle du personnel	1663	Fixe
Direction	1664 (Direction) 1661 (chef d'unité accueil entretien) 1662 (chef d'unité activité récréative et sportive)	3 Fixes
Technique	1665	Sans fil
Infirmierie	1668	Fixe
Bassin balnéo (petit local)	1667	Fixe
Bassins sportif et apprentissage intérieurs	1666	Sans fil

Services d'urgence	Numéro à composer	Objet
S.A.M.U.	« 0 »15	Urgences médicales & conseils
POMPIERS	« 0 »18	Autres problèmes
GENDARMERIE	« 0 »17	Troubles à l'ordre public
SOS	« 0 »112	Appels d'urgence dans l'Union Européenne
SOS	« 0 »114	Urgence dans l'Union Européenne (fonctionne par SMS)
S.A.M.U. social	« 0 »115	Numéro d'urgence pour l'hébergement (ex : SDF,...)

Les surveillants peuvent disposer chacun d'un sifflet pour la diffusion des alertes sur l'espace bassins.

- ❖ 2 Talkie-walkie par secteurs (8 en tout) pour les liaisons en interne (bassins, accueil et entretien). Les techniciens étant joignables par téléphone.

2/ Fonctionnement général de l'établissement

Périodes et horaires d'ouverture

Les horaires de fonctionnement sont établis par période selon la programmation des différents types d'utilisateurs : public, scolaires, animations, groupes constitués et associations.

Périodes:

Hormis une fermeture technique annuelle, l'établissement est ouvert à l'année selon trois périodes :

- ❖ Période scolaire.
- ❖ Période de petites vacances (zone A).
- ❖ Période estivale

En fonction des périodes et des conditions météo, il est possible que les différents bassins soient ouverts ou non. En période estivale, les bassins extérieurs et le balnéo seront ouverts en priorité.

En dehors de la période estivale, ce sont les bassins balnéo, sportif-apprentissage intérieur qui seront ouverts en priorité.

Horaires d'ouverture au public :

Annexe 8 : planning occupation et horaires d'ouverture des bassins et de la zone bien-être

Horaires salle de cours collectifs :

Annexe 8 : planning occupation de la salle de cours collectifs.

Fréquentation

La FMI est comptabilisée informatiquement par le passage de la clientèle aux tripodes et permet d'avoir un visuel précis à l'instant « T » de la fréquentation maximale instantanée.

Fréquentation annuelle (2019) : 144713 usagers

Fréquentation maximale journalière (année de référence 2019) :

- ❖ En période scolaire 836 usagers
- ❖ En période de petites vacances 777 usagers
- ❖ En période estivale 976 usagers

Moments prévisibles de forte fréquentation :

- ❖ En mai et juin : le samedis après-midi et dimanches par temps chaud
- ❖ Durant les grandes vacances : les après-midi par temps chaud

3/ Organisation de la surveillance partie bassins (annexe 2)

Personnels de surveillance

Plan de travail :

Un plan de travail actualisé fixe le nombre et la qualification des personnels affectés à la surveillance en fonction des différents types de fréquentation et de la réglementation en vigueur.

Ces personnels sont titulaires d'un diplôme conférant le titre de *maître-nageur sauveteur*. Ils peuvent être assistés par des Sauveteurs Aquatique (SA), par exemple, des personnels titulaires du *Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (Art D322-13 du code du sport)*.

Autres personnels

Tous les personnels attachés à l'établissement renforcent l'équipe des MNS et sauveteurs aquatiques lors des interventions importantes : agents d'accueil, agents de maintenance, chef d'établissement.

Zones et postes de surveillance aquatique

Zones de surveillance :

❖ Zone balnéo-ludique (Zone 1)

La zone est constituée par un bassin balnéo, une pataugeoire, un toboggan et les plages qui les entourent, ainsi qu'un solarium.

❖ Zone apprentissage et sportif intérieur ou bassins hiver (Zone 2)

La zone est constituée par un bassin d'apprentissage, un bassin sportif et les plages qui les entourent.

❖ Zone apprentissage et sportif extérieur ou bassins été (Zone 3)

La zone est constituée par un bassin d'apprentissage, un bassin sportif et les plages qui les entourent. On retrouve également un solarium et un coin pelouse (accessible uniquement l'été) sur laquelle des animations peuvent être ajoutée (structure gonflable, jeux anciens...).

❖ **Zone Bien-être (Zone 4)**

La zone est constituée d'un Sauna, d'un hammam, de deux douches et d'une terrasse.

Cette zone n'est pas surveillée de façon constante par une personne physique (la loi ne l'imposant pas !). Les MNS/ Sauveteurs Aquatique lorsqu'ils sont en nombre suffisant sont néanmoins amenés à vérifier que tout ce passe bien dans cet espace.

Les clients sont quant à eux sensibiliser sur quelques règles de sécurité à l'entrée de cette zone.

Postes de surveillance :

- ❖ Poste 1 : Surveillance mobile de la zone balnéo-ludique
- ❖ Poste 2 : surveillance mobile de renfort sur la zone balnéo-ludique
- ❖ Poste 3 : Surveillance mobile de la zone sportif-apprentissage intérieur
- ❖ Poste 4 : Surveillance mobile de renfort sur la zone sportif-apprentissage intérieur
- ❖ Poste 5 : Surveillance mobile de la zone sportif-apprentissage extérieur
- ❖ Poste 6 : Surveillance mobile de renfort sur la zone sportif-apprentissage extérieur

Aucun poste n'est fixe sur la zone impartie pour permettre au MNS d'adapter sa position et d'intervenir selon les besoins et les contraintes. (Annexe 2).

Lorsque des rotations de postes sont effectuées, les MNS s'engagent à maintenir la surveillance. Les MNS effectuent une rotation régulière dans le but de rompre la monotonie et ils veilleront à maintenir une surveillance constante sur chaque zone de baignade en fonction de la fréquentation et du dispositif adopté.

Concernant les rotations entre les zones 1 et 2, nous sommes sur une disposition particulière des bassins.

En effet, la zone balnéo-ludique et la zone sportif-apprentissage étant séparées par un long couloir, il apparait évident que pour maintenir une surveillance constante, les rotations soient effectives uniquement à partir du dispositif de base (3 MNS/SA répartis sur deux zones).

La surveillance doit être assurée par les MNS/Sauveteurs Aquatique en poste (selon planning) de manière constante, exclusive, vigilante et active.

Les MNS et Sauveteurs Aquatique sont responsables à leur poste de leur zone respective. Ils disposent d'un moyen d'alerte approprié et portent une tenue permettant leur identification.

Pour rappel, il y aura toujours au moins un MNS dans l'établissement.

Dispositif amoindrie :

Un MNS/SA pour deux zones aquatique. La fréquentation instantanée est alors limitée à 50 personnes

Dans ce cas, le MNS décidera de fermer une des zones. Ce cas de figure peut par exemple se produire suite à un contretemps pour le deuxième MNS/SA.

Dispositif de base :

Un MNS/SA par zones ouvertes. Ce dispositif peut-être mis en place lorsque la fréquentation maximale instantanée est susceptible d'être comprise entre 50 et 100 personnes.

Avec ce dispositif, comme évoqué précédemment, les rotations de postes ne sont pas possibles.

Dispositif renforcé :

Lorsque la fréquentation maximale instantanée est susceptible de dépasser 100 personnes sans excéder 697 personnes, généralement, les week-ends, pendant la période estivale ou lorsque qu'une animation particulière pouvant générer des risques supplémentaires et un manque de visibilité est mise en place (ex. structure gonflable sur l'eau...), le dispositif de base est renforcé par un ou plusieurs MNS/SA.

Avec ce dispositif, comme évoqué précédemment, les rotations de postes sont possibles.

Lorsque l'effectif des MNS/Sauveteurs Aquatique dépasse momentanément le nombre de postes ouverts aux bassins ou si la fréquentation maximale instantanée ne nécessite plus autant de MNS/SA, alors l'un d'entre eux (qu'on nommera : équipier de réserve) reste disponible dans l'établissement.

Lorsqu'il ne se trouve plus à portée de voix d'un MNS/SA isolé au bassin, l'équipier de réserve se munit obligatoirement d'un talkie-walkie pour être joignable et mobilisable à tout instant.

A l'appréciation des MNS/SA, un dispositif peut évoluer en fonction de la possibilité ou non de maintenir une surveillance de qualité.

Mesures de prévention primaire

Avant l'ouverture de l'établissement :

❖ **Les agents techniques :**

- Préparent les installations sur le plan du traitement de l'eau et vérifient le bon fonctionnement des installations techniques.
- Sortent et nettoient les robots des bassins.
- Nettoient les lignes de flottaison des bassins selon une périodicité établie.

❖ **Les agents d'accueil et entretien :**

- Mettent en service le système de gestion des flux de fréquentation.
- Préparent les installations sur le plan de l'hygiène
- Mettent en service la zone bien-être en fonction des horaires d'ouverture.
- Vérifient la présence des surveillants avant d'ouvrir l'établissement.
- Une fois par semaine contrôlent visuellement l'état du toboggan et l'entretiennent si besoin. Il en est de même pour les plongeurs en période d'ouverture des bassins extérieurs.

❖ **Les MNS/Sauveteurs Aquatique :**

- Vérifient l'état du matériel de secours (notamment la matériel de ranimation) et attestent de son contrôle par émargement dans le journal de bord (annexe 5).
- Contrôlent la téléphonie interne et externe et attestent de son contrôle par émargement dans le journal de bord.
- Répertorient les effectifs des différents groupes (scolaire, activité...) dans le journal de bord, avec signature pour les scolaires, centres et associations.
- Contrôlent l'état général des bassins et des équipements.
- Une fois par semaine contrôlent visuellement l'état des grilles de fond, le contenu de l'infirmerie et du sac d'intervention, les structures gonflables éventuelles... (annexe 4 et 5)
- S'assurent que toutes les sorties de secours sont dégagées et qu'aucun matériel n'empêche l'évacuation de l'équipement.
- Ouvrent la/les grille(s) d'accès aux bassins.

A la fermeture de l'établissement

❖ Les agents d'accueil et d'entretien

- surveillent la bonne sortie des clients entre les vestiaires et le hall d'accueil.
- Mettent hors service le système de gestion des flux de fréquentation.
- S'assurent de l'évacuation complète de chacune des zones, des sanitaires et des vestiaires en complément des MNS/SA.

❖ Les MNS/Sauveteurs Aquatique :

- S'assurent de l'évacuation complète de chacune des zones, des sanitaires et des vestiaires en relation avec les agents d'accueil et d'entretien.
- Vérifient la fermeture de tous les accès à l'établissement.
- Rangent le poste de secours.
- Surveillent la bonne sortie de tous les usagers.
- Mettent hors service la zone bien-être en fonction des horaires de fermeture.
- Ferment les grilles et les portes d'accès aux bassins.

A l'ouverture et à la fermeture de l'établissement, chaque personnel s'assure en complément sur sa zone de travail du verrouillage et du déverrouillage des accès (issues de secours, grilles, portes et fenêtres).

Concernant la zone salle de cours collectifs, sa surveillance est assurée par l'encadrement des différentes associations et intervenants qui utilisent la salle.

L'ensemble des agents de la piscine peuvent cependant être amené à intervenir en soutien en cas d'incident.

5/ Organisation interne des secours

Démarche de base

Les MNS/Sauveteurs Aquatique/Animateurs Forme (garant de la sécurité du public dans l'établissement) préviennent les désordres susceptibles de mettre en péril la sécurité des usagers et portent assistance aux personnes en danger :

- ❖ Ils prennent toutes précautions utiles pour eux-mêmes et les tiers de manière à éviter l'aggravation d'un accident ou d'un sinistre ;
- ❖ Ils coordonnent les secours internes et déclenchent si nécessaire l'intervention des secours extérieurs ;
- ❖ Ils pratiquent les gestes de premiers secours et prodiguent les soins appropriés à l'état des victimes ;
- ❖ En fin d'intervention :
 - Ils rendent compte au chef d'établissement ou, à défaut, au directeur général adjoint (DGA), au directeur général des services (DGS).
 - Ils établissent une fiche bilan (annexe 6) et un rapport détaillé en cas d'évacuation vers des services extérieurs précisant les coordonnées de la victime, celles des témoins et des tiers présumés responsables, la circonstance, la nature des blessures, les soins effectués et le mode d'évacuation.

Les autres agents :

- ❖ Avertissent les MNS/Sauveteurs Aquatique lorsqu'ils sont eux-mêmes témoins d'un accident ;
- ❖ Se mettent à la disposition des MNS/Sauveteurs Aquatique pour fournir l'aide requise (évacuation des bassins, apport du matériel de secours...)
- ❖ Appellent les secours extérieurs si un MNS/Sauveteurs Aquatique le demande ;
- ❖ Accueillent et guident les secours extérieurs.

Processus d'intervention (annexe 7) / cas particulier (annexe 7 bis)

On trouvera ici une présentation (en annexe 7) des procédures d'interventions à adopter en fonction du nombre de personnel présent.

Figure également (en annexe 7 bis) l'adaptation des gestes de secourisme sur des cas particuliers comme durant une période d'épidémie/pandémie.

Accident à caractère spécifique

Incendie

- ❖ Déclencher l'alarme interne et ouvrir les trappes de désenfumage
- ❖ Contacter ou faire contacter les sapeurs-pompiers (018)
- ❖ Evacuer la clientèle selon le plan d'évacuation (annexe 8)
- ❖ Attaquer le foyer au moyen des extincteurs disponibles sur la zone sans prendre de risques et faire couper la vanne gaz.

Baigneur prisonnier d'une bouche de reprise des eaux

- ❖ Arrêter les pompes de recirculation du bassin concerné au moyen des dispositifs d'urgence repérés en annexe 1.
- ❖ Soustraire le baigneur du bassin.

Dégagement gazeux de produits toxiques

- ❖ Interdire l'accès à la zone concernée, avertir le responsable technique de la piscine et alerter les sapeurs-pompiers (018). Si des émanations toxiques se propagent à l'intérieur des bâtiments, ouvrir et faire ouvrir les trappes de désenfumage, les issues de secours et arrêter la centrale de traitement d'air en appuyant sur le dispositif d'arrêt d'urgence situé derrière les hôtesses à l'accueil (annexe 1).
- ❖ Evacuer les usagers selon le plan d'évacuation (annexe 9)

En cas de danger persistant, faire évacuer la zone, voire l'établissement en guidant les personnes vers les sorties de secours jusqu'au point de rassemblement et vérifier qu'il ne reste plus aucune personne dans l'établissement.

6/ Diffusion et évolution du document

Diffusion

Tous les personnels de l'établissement sont destinataires d'une copie actualisée du présent document.

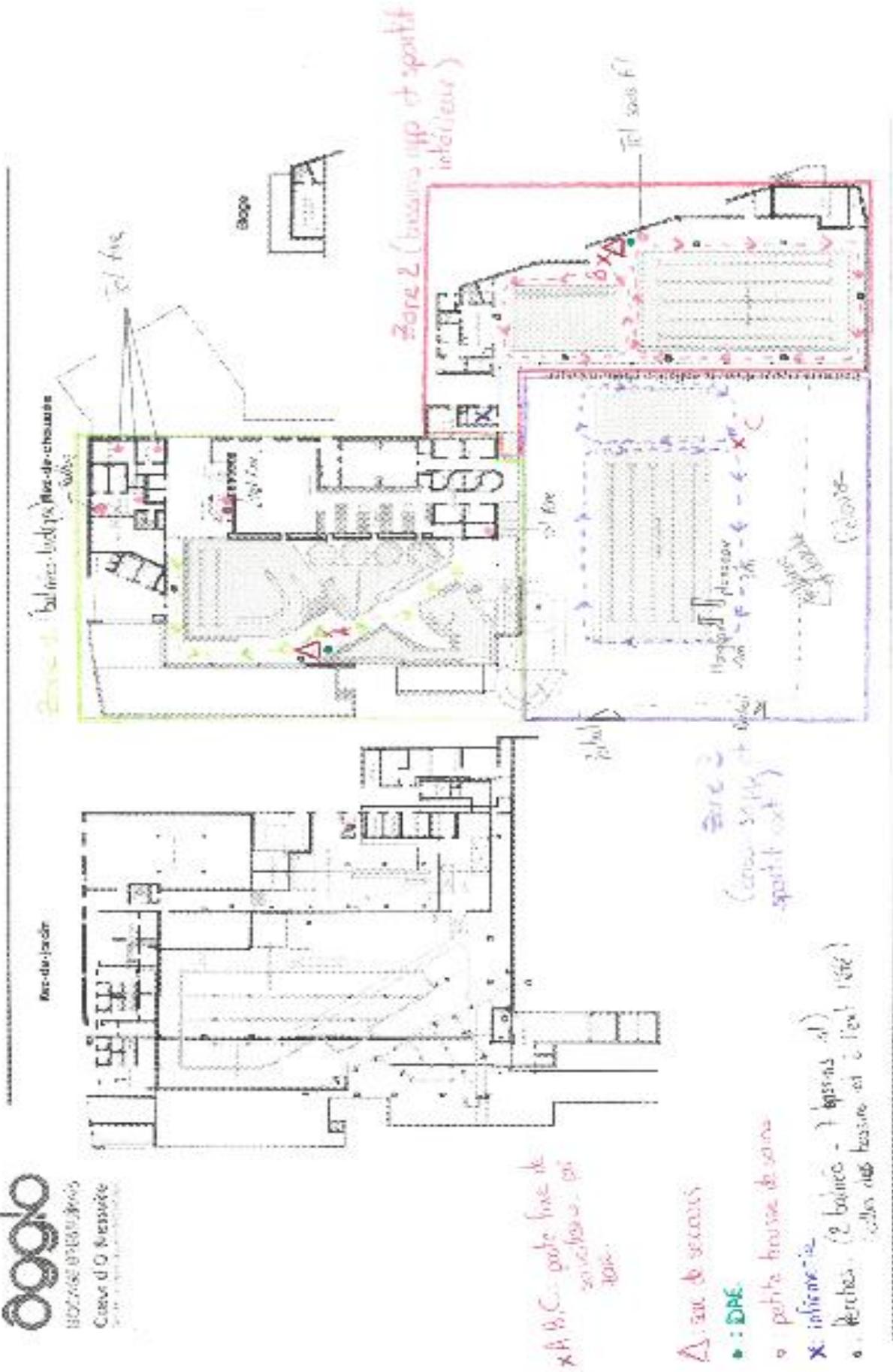
Le document et ses évolutions font l'objet d'une diffusion commentée, soit lors d'une réunion de service, soit lors de l'accueil administratif des agents nouvellement recrutés.

Le chef d'établissement s'assure que tous les agents sont en mesure d'appliquer les procédures qui les concernent. Des exercices périodiques de mise en place du présent POSS seront organisés une à deux fois par an.

Evolution

Version	Date	Type de modification
1.0	2011	Création
2.0	2020	Création

PLAN GENERAL de Surveillance



Annexe 3 : Fiche récapitulatif du matériel de secours

RECAPITULATIF MATERIEL DE SECOURISME	
LOTS	DESIGNATION
PROTECTION SECURITE HYGIENE	Gants à usage unique taille M
	Gants à usage unique taille L
	Gants à usage unique tailleXL
	Couverture isotherme
	Solution hydro-alcoolique
	Sacs DASRI
	Désinfectant de surface
BILAN ET EVALUATION DES FONCTIONS VITALES	Papier absorbant
	Thermomètre auriculaire
	Tensiomètre
	Oxymètre
	Fiches bilan
REANIMATION OXYGENOTHERAPIE	Lampe de diagnostic
	Masques de poche à usage unique
	insufflateurs pédiatriques (BAVU)
	insufflateurs enfants (BAVU)
	insufflateurs adultes (BAVU)
	Canules oropharyngées - jeu complet
	Masques à inhalation enfants
	Masques à inhalation adultes
	Bouteille d'oxygène
	Aspirateur de mucosité
	Sondes pour aspirateur de mucosité
HEMMORAGIES ET PLAIES	Défibrillateur semi automatique
	Paire d'électrodes
	Garrot tourniquet
	Coussin hémostatique (CHUT)
	Compresses stériles
	Pansements individuels de différentes tailles
	Bandes extensibles
Rouleau adhésif	
DESINFECTION ET AUTRES	Drap stérile pour brûlures
	Solution antiseptique
	Solution sérum physiologique
IMMOBILISATION ET TRAUMATISMES	Compresses de froid instantané à usage unique
	Echarpes en toile
	Jeu d'attelles
	Colliers cervicaux réglables enfant
	Colliers cervicaux réglables adulte
	Plan dur avec immobilisateur de tête
ACCUEIL VICTIME ET TRANSPORT DE MATERIEL	Table ou lit de soin
	Couverture bactériostatique
	Brancard rigide
	Sac de transport du matériel d'urgence
	Eau + Gobelets
DIVERS	Sucre
	Paire de ciseaux
	Pince à écharde
	Rouleau de ruban de balisage
Matériel de sauvetage	perches

Annexe 4 : Fiche de contrôle hebdomadaire

FICHE DE CONTRÔLE MATERIEL DE SECOURISME / INFIRMERIE				
Date de contrôle:				
LOTS	DESIGNATION	Stock disponible	Stock plancher	A pouvoir
PROTECTION SECURITE HYGIENE	Gants à usage unique taille M			
	Gants à usage unique taille L			
	Gants à usage unique tailleXL			
	Couverture isotherme			
	Solution hydro-alcoolique			
	Sacs DASRI			
	Désinfectant de surface			
	Papier absorbant			
BILAN ET EVALUATION DES FONCTIONS VITALES	Thermomètre auriculaire			
	Tensiomètre			
	Oxymètre			
	Fiches bilan			
	Lampe de diagnostic			
REANIMATION OXYGENOTHERAPIE	Masques de poche à usage unique			
	insufflateurs pédiatriques (BAVU)			
	insufflateurs enfants (BAVU)			
	insufflateurs adultes (BAVU)			
	Canules oropharyngées - jeu complet			
	Masques à inhalation enfants			
	Masques à inhalation adultes			
	Bouteille d'oxygène			
	Aspirateur de mucosité			
	Sondes pour aspirateur de mucosité			
	Défibrillateur semi automatique			
	Paire d'électrodes			
HEMMORAGIES ET PLAIES	Garrot tourniquet			
	Coussin hémostatique (CHUT)			
	Compresses stériles			
	Pansements individuels de différentes tailles			
	Bandes extensibles			
	Rouleau adhésif			
	Drap stérile pour brûlures			
DESINFECTION ET AUTRES	Solution antiseptique			
	Solution sérum physiologique			
	Compresses de froid instantané à usage unique			
IMMOBILISATION ET TRAUMATISMES	Echarpes en toile			
	Jeu d'attelles			
	Colliers cervicaux réglables enfant			
	Colliers cervicaux réglables adulte			
	Plan dur avec immobilisateur de tête			
	Table ou lit de soin			
ACCUEIL VICTIME ET TRANSPORT DE MATERIEL	Couverture bactériostatique			
	Brancard rigide			
	Sac de transport du matériel d'urgence			
	Eau + Gobelets			
	Sucre			
DIVERS	Paire de ciseaux			
	Pince à écharde			
	Rouleau de ruban de balisage			

(x): quantité adaptée à l'activité du poste de secours

Annexe 5 : Journal de bord et contrôle quotidien

JOURNAL DE BORD			
DATE:			
OUVERTURE:	h	FERMETURE:	h
MNS:		MNS:	
MNS:		MNS:	
Contrôle des analyses:			
Gpes: (nom, type, nbre, encadrement, nom et sign du resp., epileptiques)			
Interventions et commentaires:			

O ₂	bars		
O ₂ secours	bars		
DSA	en fonction	H.S.	
Date péremption électrodes			
Date péremption batterie			
Test téléphone	en fonction	H.S.	
Test Talkie	en fonction	H.S.	
Vérification visuelle mensuelle			
	Date	MNS	Agent
Grilles de fond			
Toboggan			

FICHE BILANS

DATE: HEURE: h LIEU:

VICTIME

NOM: PRÉNOM: Age: M F
 ADRESSE :

BILAN CIRCONSTANCIEL

Malaise / Maladie Noyade Chute Blessure Choc Autre :

BILAN D'URGENCE VITALE

OBVA Hémorragie Inconscience Arrêt ventilatoire Arrêt cardio-ventilatoire

Conscience	Ventilation	Circulation
<input type="checkbox"/> PC depuis: <input type="checkbox"/> PCI durée: <input type="checkbox"/> Répond aux questions <input type="checkbox"/> Ouvre les yeux <input type="checkbox"/> Désorientée : temps espace <input type="checkbox"/> Agitée <input type="checkbox"/> Confuse <input type="checkbox"/> Somnolente <u>Motricité, Sensibilité</u> <input type="checkbox"/> ne serre pas les mains <input type="checkbox"/> ne bouge pas les pieds / orteils <input type="checkbox"/> ne réagit pas au pincement <u>Pupilles</u> <input type="checkbox"/> égales <input type="checkbox"/> inégales	Fréq. Respiratoire :/min <u>Respiration</u> Resp. normale <input type="checkbox"/> superficielle <input type="checkbox"/> Resp. régulière <input type="checkbox"/> difficile <input type="checkbox"/> Resp. ample <input type="checkbox"/> bruyante <input type="checkbox"/> Saturation O2 :% <u>Bruits ventilatoires</u> <input type="checkbox"/> gargouillements <input type="checkbox"/> sifflements <input type="checkbox"/> ronflements <u>Visage</u> <input type="checkbox"/> sueurs / transpiration <input type="checkbox"/> cyanose	Fréq. Cardiaque :bat/min Régulier <input type="checkbox"/> Irrégulier <input type="checkbox"/> Bien frappé <input type="checkbox"/> Filant <input type="checkbox"/> Pression Artérielle/..... <u>Observations</u> <input type="checkbox"/> Pâleur visage <input type="checkbox"/> Recoloration cutanée > 3 sec. <input type="checkbox"/> Froideur des membres <input type="checkbox"/> Marbrures cutanées <input type="checkbox"/> Décoloration de la peau <input type="checkbox"/> Température :

BILAN COMPLEMENTAIRE

<h5 style="margin: 0;">BILAN LESIONNEL</h5> <p> P: Plaie B: Brûlure H: Hémorragie T: Traumatisme D: Douleur AS: Abs. Sensibilité AM: Abs. Motricité </p> <p><u>Observations:</u> </p>	<h5 style="margin: 0;">PRINCIPALES PLAINTES DE LA VICTIME</h5> <p>..... </p> <p style="text-align: center;"> PQRST <input type="checkbox"/> MHTA <input type="checkbox"/> Surveillance <input type="checkbox"/> </p> <p style="text-align: center;">Soif <input type="checkbox"/> Angoisse <input type="checkbox"/> Froid <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">Echelle de douleur : / 4</p>
---	--

GESTES EFFECTUES

<input type="checkbox"/> Claques dans le dos <input type="checkbox"/> + Heimlich (nb:.....) <input type="checkbox"/> Compression manuelle <input type="checkbox"/> Pansement compressif <input type="checkbox"/> Garrot posé àh..... <input type="checkbox"/> Assis ou 1/2 assis <input type="checkbox"/> A plat dos <input type="checkbox"/> PLS <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Aspiration mucosités <input type="checkbox"/> Canule oropharyngée <input type="checkbox"/> Ventilation artificielle <input type="checkbox"/> O2:L/min. Inhalation / Insufflation <input type="checkbox"/> RCP: début:h..... <input type="checkbox"/> DAE : pose:h..... Nbre de chocs	<input type="checkbox"/> Dégag. d'urgence <input type="checkbox"/> Retrait de casque <input type="checkbox"/> Collier cervical <input type="checkbox"/> Echarpe <input type="checkbox"/> Poche de froid <input type="checkbox"/> Immobilisation <input type="checkbox"/> Sucre <input type="checkbox"/> Médicaments:.....	<input type="checkbox"/> Désinfection avec..... <input type="checkbox"/> Pansement / emballage <input type="checkbox"/> Vaccination à jour <input type="checkbox"/> Refroidissement Appel SAMU àh..... Arrivée secours àh..... Evacuation àh..... par :
--	--	--	--

Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport 54510 TOMBLAINE

ANALYSE DES PLAINTES

P	Provoqué par					
Q	Qualité du trouble					
R	Région atteinte					
S	Sévérité du trouble	NULLE	FAIBLE	MOYENNE	FORTE	INSUPPORTABLE
T	Temps de la plainte					

RECHERCHE DES ANTECEDENTS

M	Maladie / malaise ?	
H	Hospitalisation ?	
T	Traitement ?	
A	Allergie ?	

Nom du médecin traitant :

RECHERCHE DE SIGNES VISIBLES

Trouble de la parole / Expression faciale	OUI / NON	Perte d'urine / de selle	OUI / NON
SURVEILLANCE	...h...	...h...	...h...
Conscience			
Ventilation			
Circulation			
Autre paramètre			

GLASGOW	Réactions	Score	..h..	..h..	..h..	..h..	..h..	Observations
Ouverture des yeux	Spontanée	4						
	Au bruit, à la parole	3						
	A la douleur	2						
Réponse verbale	Absente	1						
	Normale	5						
	Confuse	4						
	Inappropriée	3						
	Incompréhensible	2						
Réponse motrice	Absente	1						
	A la commande	6						
	Localisée adaptée	5						
	Réaction d'évitement	4						
	Flexion	3						
	Extension	2						
	Nulle	1						
	RESULTAT	15						

INTERVENANT : NOM PRENOM SIGNATURE

Annexe 7 bis : Adaptation des gestes de secours en cas d'épidémie/pandémie

Les méthodes d'intervention secouriste des plans d'organisation de surveillance et des secours sont revues en vue d'insérer les dispositions ci-dessous conformément aux recommandations de l'ILCOR comme suit:

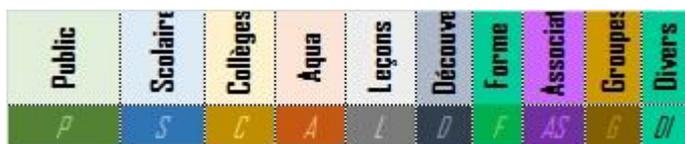
1. Face à une victime inconsciente, le sauveteur secouriste recherche des signes de respiration en regardant si le ventre et/ou la poitrine de la personne se soulèvent. Il ne place pas sa joue et son oreille près de la bouche ou du nez de la victime.
2. Face à un adulte en arrêt cardiorespiratoire, le sauveteur secouriste pratique uniquement les compressions thoraciques. Il n'effectue pas de bouche à bouche. L'alerte et l'utilisation du défibrillateur restent inchangées.
3. Face à un enfant ou un nourrisson en arrêt cardiorespiratoire, le sauveteur secouriste pratique les compressions thoraciques et le bouche à bouche. Le sauveteur secouriste sera équipé d'un « pocket mask » avec valve anti-retour et d'écran facial à destination de la victime. C'est deux protections garantiront la sécurité des sauveteurs secouristes.
4. Durant les autres soins, le port du masque, d'une visière de protection et de gants sont obligatoires. La personne soignée sera également équipée d'une visière voire d'un masque pendant les soins autres que RCP.

En cas d'intervention sur une personne en détresse :

- Dans l'eau, l'intervention du sauveteur sera privilégiée pour les cas de suspicion de noyade avéré. Pour les autres, il sera privilégié les moyens techniques comme les perches, les bouées tubes de sauvetage, ces éléments permettant de conserver une distance de plus d'un mètre avec la victime.
- Le surveillant aura à sa disposition un masque facial type plongée snorkeling intégral désinfecté, il devra le mettre avant d'intervenir dans l'eau.

Un exercice de mise en œuvre du POSS intégrant les adaptations ci-dessus sera mis en place sur chaque site avec la participation d'un collectif « sécurité sanitaire » (formateur premiers secours, pompiers, personnel de santé...).

Annexe 8 : Plannings d'occupation des bassins en fonction des périodes de l'année



		CŒUR D'O - Période scolaire 2019-2020																																												
		LUNDI					MARDI					MERCREDI					JEUDI					VENDREDI					SAMEDI					DIMANCHE														
		7	8	9	10	11	7	8	9	10	11	7	8	9	10	11	7	8	9	10	11	7	8	9	10	11	7	8	9	10	11	7	8	9	10	11	7	8	9	10	11					
		15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45
Bassin sport hiver	1																																													
	2																																													
	3																																													
	4																																													
	5																																													
Petit Bassin Hiver	1																																													
	2																																													
	3																																													
	4																																													
	5																																													
Petit Bassin été	1																																													
	2																																													
	3																																													
	4																																													
	5																																													
Bassin ludique	1																																													
	2																																													
	3																																													
	4																																													
	5																																													
Espace bien-être	1																																													
	2																																													
	3																																													
	4																																													
	5																																													
Pataugeoire	1																																													
	2																																													
	3																																													
	4																																													
	5																																													
Toboggan	1																																													
	2																																													
	3																																													
	4																																													
	5																																													
Salle Aquasport	1																																													
	2																																													
	3																																													
	4																																													
	5																																													
		TOTAL																																												

CŒUR D'O - Petites vacances scolaires

		7		8		9		10		11		12		13		14		15		16		17		18		19		20		21		22					
		15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45	15	30	45			
Bassin sport hiver	1							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
	2							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
	3							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
	4							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
	5							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
Petit Bassin Hiver	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Petit Bassin été	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Bassin ludique	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Espace bien-être	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Pataugeoire	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Toboggan	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Salle Aquasport	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
		TOTAL																																			
Bassin sport hiver	1							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
	2							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
	3							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
	4							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
	5							AS	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	AS	AS																	
Petit Bassin Hiver	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Petit Bassin été	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Bassin ludique	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Espace bien-être	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Pataugeoire	1																																				
	2																																				
	3																																				
	4																																				
	5																																				
Toboggan	1																																				
	2																																				
	3																																				

Salle Aqua sports année 2019-2020

Planning modifié le 26-09-2019

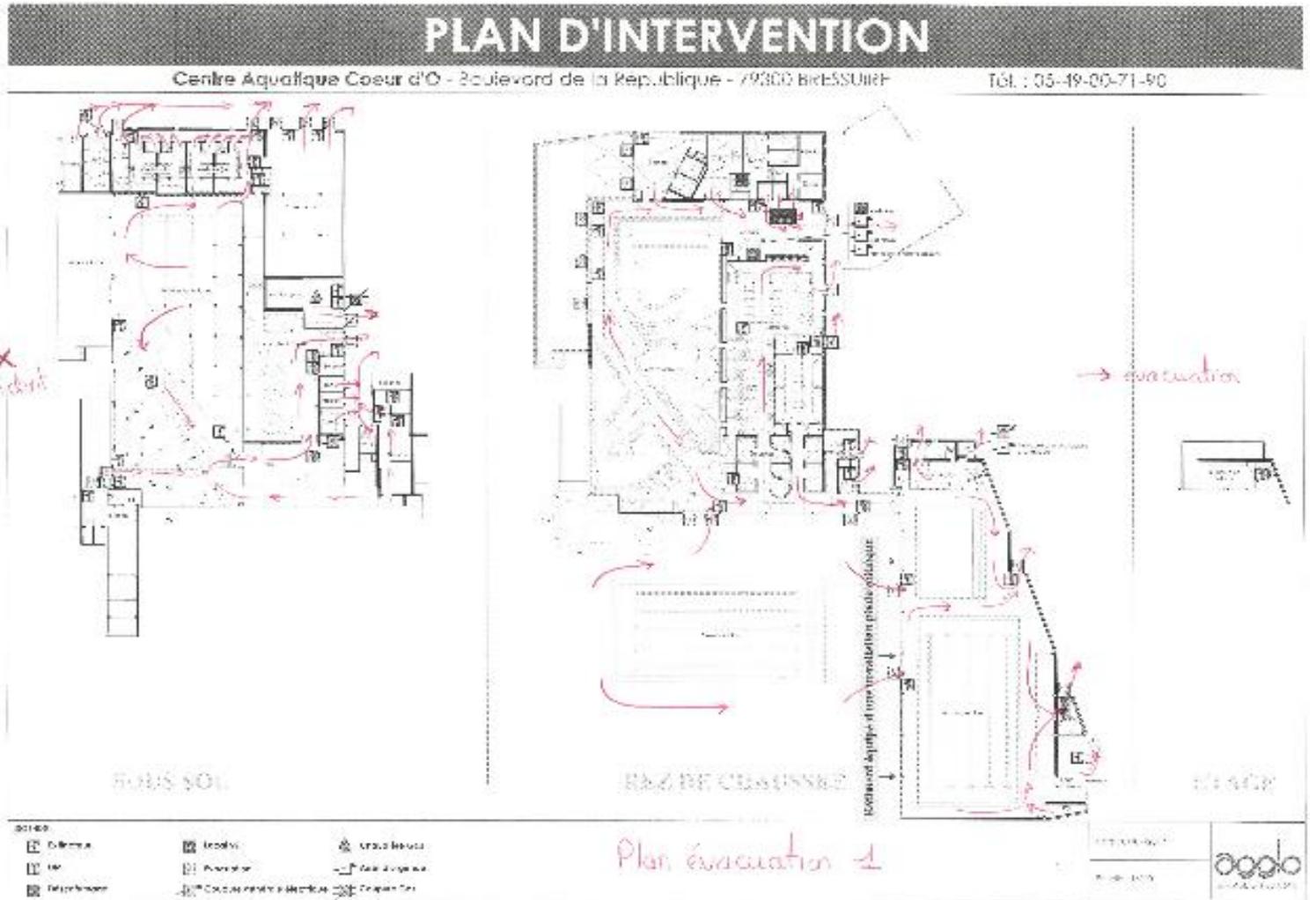
	8H	9H	10H	10H30	11H	11H30	12H	12H30	13H	13H30	14H	14H30	15H	15H30	16H	16H30	17H	17H30	18H	18H30	19H	19H30	20H	20H30	21H	21H30	22H	22H30	23H	23H30
LUNDI					YOGA 9h00-12h45		YOGA (Agglo) 12h45-13h30									YOGA 15h00-16h30			Les Dynamics 17h00-18h30			G.V.F 18h30-19h30			Souffle et Gestes (Sophrologie) 19h45-21h15					
MARDI					Souffle et Gestes (Qi-Gong) 9h00-12h30						Peps			Sport santé UFOLEP		Souffle et Gestes (Sophrologie) 15h00-16h30						Siel Bleu 18h30-19h30								
MERCREDI					Souffle et Gestes (Qi-Gong) 10h00-12h30									AGGLO2B : Gouter anniversaire						Souffle et Gestes (Qi-Gong) 16h30-20h30										
JEUDI							Les Dynamics 10h30-12h00							14h00-16h00 école J. Ferry																
VENREDI																														
SAMEDI																														
DIMANCHE																														

Annexe 9 : Plan d'évacuation

Dispositif 1 :

Ce dispositif sera utilisé si un incident survient dans l'établissement, côté bassin balnéo. Dans ce cas les usagers seront évacués côté entrée de la structure.

- ❖ **Rôle du guide file** : Celui-ci sera assuré par l'agent d'accueil / entretien, qui guidera les usagers vers la sortie
- ❖ **Rôle du Serre file** : Celui-ci sera assuré par les MNS/Sauveteurs Aquatiques, qui se chargeront de vérifier l'évacuation complète de chacune de leurs zones respectives où de l'établissement complet en fonction de la présence des agents par rapport au planning.





Agglomération du Bocage Bressuirais

27, boulevard du Colonel Aubry - BP 90 184

79 034 Bressuire Cedex

05 49 81 19 00 - contact@agglo2b.fr - www.agglo2b.fr
